



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 23 juin 2021
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Rétribution du Syndic et des Municipaux

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal n° 03 / 2021 du 7 juin 2021
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

DECIDE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. d'octroyer au Syndic ainsi qu'aux Municipaux, une rétribution selon le tarif indiqué sur ce préavis, ceci dès le 01er juillet 2021 et pour la durée de la législature 2021-2026..

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2021.

Jean-Luc Danalet
Président

Christiane Jayet
Secrétaire